

# COMITE SYNDICAL DU 13 MARS 2025

## COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU SEDRE DU 13 MARS 2025– 19H30

L'an deux mille vingt-cinq, le treize mars à dix-neuf heures trente, le Comité Syndical, légalement convoqué le 5 mars 2025, s'est réuni à la Salle Polyvalente, 52 grande rue – 91150 ORMOY-LA-RIVIERE, sous la présidence de Monsieur Bernard DIONNET.

### Présents :

#### CAESE

ARRANCOURT	Linda HALLIDAY
BOISSY-LA-RIVIERE	Stéphane DUPENLOUP
BOISSY-LE-SEC	Vincent ROUDAUT
BOUTERVILLIERS	Laurent VIOLETTE
BRIERES-LES-SCELLES	Alexis LE CALVE
CHALOU-MOULINEUX	Laurent BARBIN
CONGERVILLE THIONVILLE	Sylvie JOUARD
GUILLERVAL	Michel ROULAND
MORIGNY-CHAMPIGNY	Maxime RONDU
ORMOY-LA-RIVIERE	Béatrice THOMAS
SACLAS	Serge BOUDIN
SAINT HILAIRE	Yves ABATE
LARDY	Bernard DIONNET
	Pierrick GARNIER
	Michaël MERIGOT
	Matthieu IMBAULT
	Fabrice JAOUEN
	Jérémie HAYEZ
	Charles TREMBLAY
	CCEJR
	Hugues TRETON

### Absents :

#### CAESE

ABBEVILLE-LA-RIVIERE	Jean-Philippe GRIFFON
BOISSY-LA-RIVIERE	Jean-Jacques NOTSECK
BOISSY-LE-SEC	Olivier LARCHER
CHALO-SAINT-MARS	Liliane TETU
CHALOU-MOULINEUX	Rodolphe VINCENT
CONGERVILLE THIONVILLE	Vanessa FIEVET
FONTAINE-LA-RIVIERE	Alain TEYSSIER
MONNERVILLE	Sandrine PORQUET
PUSSAY	Jérôme BOURGEOIS
SACLAS	Henry GATINEAU
SAINT-CYR-LA-RIVIERE	Christophe LONG
LARDY	Patricia CADRAN
	Grégory COURTAS
	Jacques ADRIEN
	Karelle HARDY
	Ludovic CHACHIGNON
	Pascal DOZIAS
	CCEJR
	Dominique PELLETIER

### Point n° 1 : Nomination du secrétaire de séance

Les membres de l'assemblée ont désigné à l'unanimité Monsieur Vincent ROUDAUT de la commune de Boissy-La-Rivière.

# COMITE SYNDICAL DU 13 MARS 2025

## Point n°2 : Installation des nouveaux délégués de la commune d'Arrancourt

Rapporteur : Monsieur Bernard DIONNET, président

Lors du conseil communautaire du 16 décembre 2024, la CAESE a délibéré sur la modification des représentants de la commune d'Arrancourt auprès du SEDRE (délibération CA-DEL-2024-143).

Les nouveaux délégués sont :

TITULAIRE	SUPPLEMENTAIRE
HALLIDAY Linda	COUTANT Gérard
DUPENLOUP Stéphane	CORNEE Virginie

## Point n°2 : Approbation du compte rendu des comité syndical du 12 décembre 2024

Approuvé à l'unanimité.

## Point n°4 : Désignation des délégués du SEDRE au SIREDOM pour la commune d'Arrancourt

Rapporteur : Monsieur Bernard DIONNET, président

Suite à la désignation des nouveaux représentants de la commune d'Arrancourt auprès du SEDRE il convient de nommer de nouveaux représentants du SEDRE au sein de l'assemblée du SIREDOM (1 titulaire et 2 suppléants) parmi les 4 délégués mentionnés ci-dessus pour la commune d'Arrancourt.

Après en avoir délibéré, les membres de l'assemblée désignent à l'unanimité des membres présents les membres suivants comme représentants du SEDRE au SIREDOM pour la commune d'ARRANCOURT :

COMMUNES	TITULAIRE	SUPPLEANTS
ARRANCOURT	HALLIDAY Linda	DUPENLOUP Stéphane
		CORNEE Virginie

## Point n°5 : Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

Rapporteur : Monsieur Hugues TRETON, 1<sup>er</sup> vice-président

Conformément aux dispositions de l'article 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale de plus de 10 000 habitants et comportant en son sein une commune de 3 500 habitants et plus, le président doit présenter dans un délai de 2 mois précédent l'examen du budget un rapport sur les orientations budgétaires.

Le contenu du rapport ainsi que les modalités de sa transmission et de sa publication sont fixés dans l'article D2312-3 du CGCT créé par le décret 2016-841 du 24 juin 2016, dont l'objet est la transparence et la responsabilité financières des collectivités locales.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire contenant des données synthétiques sur la situation financière du syndicat a été établi pour servir de support au débat ; ainsi les grandes orientations arrêtées par le syndicat pour la préparation du budget primitif 2025 sont résumées dans le Rapport d'Orientation Budgétaire.

Les membres du comité présents approuvent à l'unanimité le rapport d'orientation budgétaire qui sera mis à la disposition du public sur le site internet du syndicat : [www.sedre91.fr](http://www.sedre91.fr).

## Point n°6 : Débat d'Orientation Budgétaire 2025

Rapporteur : Monsieur Hugues TRETON, 1<sup>er</sup> vice-président

La tenue d'un débat d'orientation budgétaire doit faire suite à la présentation du rapport d'orientation budgétaire.

Le comité syndical à l'unanimité, prend acte et approuve à l'unanimité le Débat d'Orientation Budgétaire 2025 sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire 2025.

Fin de séance à 20h45